

INVITATION PRESSE | Paris, le 31 janvier 2020

PRÉSENTATION PRESSE DU PROJET « VictorIA » : le projet en Intelligence Artificielle (IA) de la Chambre des Notaires de Paris en partenariat avec la société Hyperlex

La Chambre des Notaires de Paris (CINP) est reconnue pour ses capacités d'innovation, son dynamisme et sa créativité dans le domaine numérique. Elle mobilise en permanence notaires et experts pour concevoir des applications répondant aux exigences de la pratique notariale. Aujourd'hui, la Chambre s'engage au côté de la société Hyperlex dans le premier chantier d'Intelligence Artificielle du projet « VictorIA » (du nom de l'adresse postale de la Chambre des Notaires de Paris).

Pour accélérer ses capacités de recherche et développement, la Chambre a créé en 2018 un fonds d'innovation abondé par tous les notaires de la Compagnie. Tous partagent la conviction de la nécessité d'investir collectivement et massivement pour mieux appréhender les évolutions technologiques et conserver leur maîtrise de la profession au bénéfice de leurs clients.

Au sein de ce fonds, le projet « VictorIA » regroupe tous les chantiers d'Intelligence Artificielle (IA), avec l'ambition d'explorer tout le potentiel de cette technologie pour développer de nouveaux outils numériques.

**Vous êtes convié(e) à participer à
un petit déjeuner presse de présentation du projet « VictorIA »,**

**Mardi 11 février - 9h00
à la Chambre des Notaires de Paris
12 av. Victoria - Place du Châtelet - Paris 1^{er}**

Cette rencontre presse se déroulera en présence de représentants de la Chambre des Notaires de Paris, de la Société HYPERLEX et de la Banque des Territoires qui accompagnent la Chambre pour ce projet.

Réponse souhaitée avant le 10 février 2020 à :

**communication@paris.notaires.fr
01 44 82 24 32**

À PROPOS DU PROJET « VictorIA » ?

Le projet « **VictorIA** » mené par la Chambre des Notaires de Paris regroupe tous les chantiers d'Intelligence Artificielle (IA), avec l'ambition d'explorer tout le potentiel de cette technologie pour développer de nouveaux outils numériques.

Le premier chantier de **VictorIA** concerne les milliers de datarooms électroniques constituées par les notaires pour gérer les cessions d'actifs immobiliers. Le traitement de ces masses documentaires diversifiées, en croissance constante, constitue au quotidien un défi organisationnel. Le recours aux algorithmes de l'IA facilitera l'identification et la classification de ces documents. De même, l'utilisation de l'extraction automatique des contenus pertinents et les contrôles de cohérence associés permettront aux notaires de gagner en efficacité pour se concentrer sur leur expertise : **la sécurité juridique de leurs dossiers pour leurs clients**.

Avec le projet **VictorIA**, qui permettra d'optimiser son développement, tant en termes de précision de données que de temps nécessaire à son traitement.

La Chambre dispose d'atouts essentiels pour mener à bien ce projet : sa capacité à fédérer tous les notaires de Paris, Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et l'accès à un volume de données gigantesque.

La CINP s'est associée à la **société HYPERLEX** experte dans les technologies d'Intelligence Artificielle. La Chambre des Notaires de Paris a déjà collaboré avec succès avec la société HYPERLEX pour l'application VIDOC qui référence au sein d'une base de données unique, l'usage de tous les biens immobiliers localisés à Paris.

La Banque des Territoires, partenaire historique du notariat (Groupe Caisse des Dépôts), apporte également son expertise dans l'accompagnement de ce projet ambitieux.



La Chambre des Notaires de Paris regroupe plus de 1 750 notaires de Paris, de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne, (94) qui exercent au sein de 410 études et emploient plus de 5 500 collaborateurs.

Chaque année, 3 millions de personnes franchissent la porte de leurs études et les notaires établissent en moyenne 300 000 actes, dont 120 000 ventes immobilières et 18 000 déclarations de succession.

Les notaires accompagnent leurs clients à toutes les étapes de leur vie personnelle et familiale : concubinage, achat d'un bien immobilier, mariage, PACS, divorce, adoption, remariage et famille recomposée, tutelle, succession...



Hyperlex est une solution en ligne (SaaS) de gestion et d'analyse de contrats basée sur l'intelligence artificielle.

Fondée en septembre 2017 par Alexandre Grux (CEO) et Alexis Agahi (CTO), deux ingénieurs entrepreneurs avec une expérience BtoB, Hyperlex a annoncé en juin 2019 une seconde levée de fonds "Série A" de 4 millions d'euros menée par Elaia suivi par Axeleo Capital et ses investisseurs historiques ISAI Venture et Kernel Investissements.

La société compte parmi ses clients : Total M&S, le Groupe GEODIS ou encore le Groupe APRIL.
<https://hyperlex.ai>
Twitter : @Hyperlex_



Créée en 2018, la **Banque des Territoires** est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. Elle est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.
www.banquedesterritoires.fr
Twitter : @BanqueDesTerr

Contacts Presse :

Chambre des Notaires de Paris : Vanessa Moisan - tél. 01 44 82 24 32 - vanessa.moisan@paris.notaires.fr

Hyperlex : Alexandre Grux - tél. 09 72 66 26 54 - presse@hyperlex.fr

Banque des Territoires IDF - Groupe Caisse des Dépôts : Justine Rablat - tél. 01 49 55 69 18 - justine.rablat@caissedesdepots.fr

Hopscotch Décideurs : Léa de Lamotte - tél. 01 41 34 23 30 - ldelamotte@hopscotchgroupe.com